

## **Annexe F : Politique : Tenue vestimentaire**

- L'habillement doit être propre et décent.
- Les blouses ou chandails à bretelles « spaghetti » ou échancrés sont interdits.
- Le chandail porté doit rejoindre le pantalon à la ceinture.
- Le T-shirt ou le chandail ayant des logos d'alcool, langage vulgaire, etc. ne doivent pas être portés à l'école.
- Le pantalon court, la jupe et la robe doivent être raisonnablement longs.

Pour tout manquement à cette politique, l'élève sera demandé d'aller se changer avant de pouvoir entrer en classe.